

#88

SEPTEMBRE 2024

# La Lettre DU CONSEIL D'ORIENTATION



LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE



*Les 21 et 22 juin 2024 à Tours*

## L'ESSENTIEL À RETENIR :

**UN BILAN SOCIAL 2023**  
*en amélioration.*

**UNE CARTOGRAPHIE**  
*des processus du SMQI.*

**UN NOMBRE D'ADOPTIONS ÉGAL**  
*à la moyenne des 15 dernières années.*

**LE COLLÈGE DES MÉTIERS BIEN PARTI**  
*vers une nouvelle organisation.*

## NOS MÈRES, MESDAMES, MESSIEURS, CHERS PAYS ET COTERIES,

Notre pays vit depuis plus de 10 jours une période où emballement et incertitude semblent être devenus les maîtres mots. Je vous propose donc de poser notre Conseil d'orientation sous des thématiques plus sereines : celles de la constance, l'ouverture et la responsabilité.

Depuis nos dernières Assises, les différentes rencontres que nous avons vécues dans les congrès des corps de métiers et les provinces nous ont permis de mesurer la confiance et la volonté de dialoguer et de partager pour construire notre devenir dans le cadre du projet associatif. J'ai particulièrement apprécié la place que les Compagnons sédentaires ont su laisser aux jeunes du Tour de France qui, dans ces moments si instructifs, se révèlent aussi audacieux et motivés que critiques. À mes yeux, il n'y a pas d'autre voie que de prendre le temps d'écouter les jeunes, de savoir argumenter nos réflexions et d'expliquer ce que nous voulons construire pour le compagnonnage de demain.

Nous devons continuer nos efforts pour convaincre les sédentaires qu'aider des jeunes à devenir Aspirants est le chemin de la générosité pour compter demain plus de Compagnons actifs et impliqués.

À ce jour, nous comptons 786 jeunes adoptés depuis septembre dernier. C'est certes légèrement mieux que l'an dernier à la même époque et, parce qu'il reste encore quelques Adoptions à réaliser, nous devrions revenir à un nombre égal à celui d'il y a deux ans. Nous progressons donc doucement mais sûrement et j'y vois là la confirmation que nos communautés ne doutent plus mais, au contraire, veulent croire à nos adaptations et évolutions.

Grâce au dialogue et à la participation de la jeunesse, nous obtiendrons son implication et son engagement en intégrant mieux son exigence de fiabilité, de qualité et de sécurité dans le parcours qu'elle est venue chercher chez les Compagnons du Devoir.

La sécurité de leur parcours bien sûr (leurs choix de voyage et de secteurs d'activité doivent être respectés lors des changements de ville), mais aussi la sécurité de leurs conditions d'apprentissage du métier (et pour qu'elle soit totalement garantie, nos ateliers doivent toujours être exemplaires en termes de conformité, de tenue et de propreté).

Et, en tout premier lieu, la sécurité dans la communauté. Tout débordement comportemental, toute atteinte à la dignité de chacun et chacune doit être connu, appréhendé et justement sanctionné. Les familles, les jeunes et notre crédibilité institutionnelle exigent ces efforts éthiques. Aucun laxisme ni aucune omerta ne nous seront accordés par la jeunesse qui est venue vers nous pour nos valeurs d'entraide et de fraternité.

Plus que jamais, je souhaite que l'exigence réciproque soit la marque de notre communauté compagnonnique élargie. Nous, élus du Conseil d'orientation, devons veiller à cet enjeu majeur et, par conséquent, être particulièrement exemplaires.

Parmi nos améliorations nécessaires, il y a la relation avec les familles que nous devons rendre meilleure et plus durable, afin que ces dernières puissent soutenir plus activement leur fille ou leur fils à persévérer sur le Tour de France. La place que nous leur accordons est sans doute trop faible au regard de la volatilité croissante des motivations de la jeunesse.

Pour autant, il faut savoir se réjouir des réussites de cette année, auxquelles j'associe tous les collaborateurs du siège social et des équipes régionales.

Je les sais, pour nombre d'entre eux, mobilisés en ce moment même par les audits de certification dans trois de nos régions et au siège social. Nous sommes confiants dans l'issue de ces audits, destinés à démontrer que nous sommes toujours en amélioration continue.

Je terminerai en encourageant tous nos maîtres de stage, nos chargés de mission et l'ensemble des prévôts quant à leur travail sur le terrain. La qualité de leurs relations régulières avec les entreprises sera tout aussi prépondérante que celle des maîtres de métier pour réussir l'accueil des jeunes qui s'apprêtent à nous rejoindre en septembre.

Je souhaite qu'avec l'été qui arrive enfin, la vie de nos prévôtés s'anime joyeusement de nouveau pour remercier la jeunesse, les sédentaires et bien sûr les salariés, tous acteurs de cette année réussie. ■

Mot d'accueil du 21 juin 2024  
par le Compagnon Christian Pons, Premier conseiller.

## Présentation du bilan social 2023 de l'association

Soumis annuellement et s'appuyant sur des données chiffrées relatives à l'emploi, aux salariés, à leur rémunération et aux conditions de travail, le bilan social est un outil d'évaluation de la santé sociale de « l'entreprise ».

Voici ce qu'il faut retenir de l'année 2023 :

- L'effectif mensuel moyen de l'association comptait 1 511 salariés (1 117 équivalents temps plein), soit une augmentation de 57 salariés par rapport à 2022 ;
- L'effectif est réparti ainsi : 49 % de femmes et 51 % d'hommes, soit une très bonne parité constante depuis plusieurs années ;
- 92 % sont en CDI, 4 % en CDD et 4 % en contrat d'apprentissage ;
- 10 % ont moins de 25 ans, 31 % ont entre 25 et 34 ans, 29 % entre 35 et 49 ans et 30 % ont plus de 50 ans ;
- 68 % des salariés ont moins de 6 ans d'ancienneté et 20 % en ont plus de 10 ;
- Le nombre de départs s'élève à 484 pour 532 embauches sur la même période. 60 % de ces départs s'expliquent par le remplacement de 21 prévôts et 264 formateurs ainsi que 8 apprentis en fin de contrat. Le renouvellement des salariés - hors maîtres de stage, prévôts, apprentis et CDD - est de 22,82 % (contre 23,15 % en 2022) ;
- L'association a employé 42 salariés reconnus comme travailleurs handicapés (contre 24 en 2022) ;
- Les salaires moyens des employés sont équivalents entre les hommes et les femmes. Ils sont quasi équivalents pour la catégorie des TAM, avec un salaire

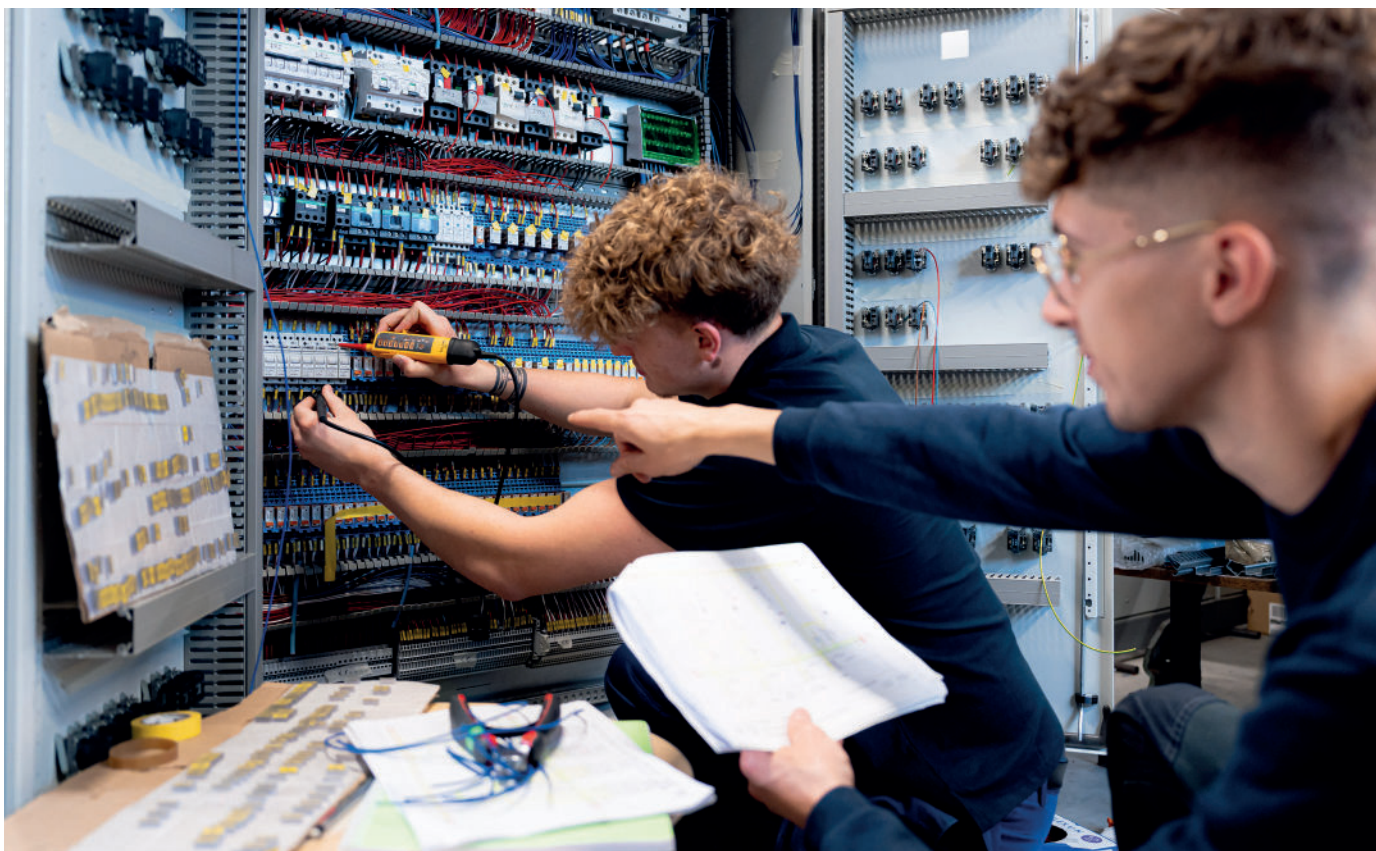
moyen chez les hommes légèrement plus élevé. Quant aux cadres, la différence est plus importante et s'explique en partie par le fait que, à ce jour, les postes de délégués régionaux ne sont occupés que par des hommes ;

- Les accords d'entreprise ont permis de faire évoluer les salaires de 3 % à 4 % en fonction de l'ancienneté et d'augmenter le temps de préparation ainsi que la grille salariale des formateurs d'enseignement général. Les garanties de la mutuelle des salariés et le taux de prise en charge de l'AOCDF ont également été renégociés à la hausse ;
- 2,5 % de la masse salariale a été consacrée à la formation continue, permettant ainsi à 46 % des effectifs de bénéficier d'au moins une action de formation (contre 33 % en 2022). ■

## Un point sur les inscriptions

Petit rappel des trois grandes étapes du processus d'inscription chez les Compagnons du Devoir :

1. **La préinscription**, généralement effectuée sur le site Internet, permet à un futur apprenant d'ouvrir un dossier d'inscription et de prendre rendez-vous pour une première rencontre à la maison des Compagnons la plus proche ;
2. **L'affectation**, issue d'un entretien individuel, précise l'objectif et le site de formation, ainsi que la ville d'accueil suivant le choix du statut de résidence ;
3. Enfin, **l'inscription** n'est complète qu'à partir du moment où un contrat en alternance est signé avec la future entreprise d'accueil.



S'agissant des jeunes entrant en apprentissage post-collège ou post-bac, à la date du 18 juin - alors que le nombre de préinscriptions était en retard de 7 % par rapport à 2023 et que les affectations affichaient un recul de 4 % -, le nombre d'inscrits reste stable avec 2 552 jeunes ayant signé un contrat avec une entreprise.

Concernant les jeunes affectés sur une section dite « à recrutement national » (section dont les effectifs dépendent des inscriptions de plusieurs régions), 501 jeunes sont actuellement inscrits, contre 406 à la même date en 2023, soit une progression de 19 %.

Quant au public prépa Tour de France, 748 jeunes étaient préinscrits (+ 11 %) et 307 affectés (+ 13 %) ; les premiers placements en entreprise commençant à peine à cette période de l'année. ■

## Focus sur les Adoptions

La période de septembre 2023 à août 2024 devrait se conclure avec un total proche de 843 nouveaux Aspirants (786 Adoptions réalisées au 19 juin 2024 + 57 programmées avant fin juillet). Ce résultat supérieur à celui de l'année dernière (783) reste malgré tout très éloigné de l'objectif de 1 129 que nous nous étions fixé et correspond à la moyenne des quinze dernières années. Restant convaincu que mettre les jeunes en chantier le plus rapidement dès lors qu'ils respectent les critères pour devenir Aspirants joue un rôle prépondérant, le Conseil réaffirme sa volonté en demandant qu'une première Adoption soit programmée dans chaque province dès le 26 octobre prochain. ■

## Point d'avancement des objectifs à 24 mois du Collège des métiers

Il y a un an, peu de temps après les Assises de Toulouse, nous nous trouvions dans la nécessité de repenser l'organisation du Collège des métiers pour sortir d'un modèle, alors composé de plusieurs directions.

Sans outrepasser le rôle du secrétaire général dans sa gestion du personnel, il nous était apparu important de fixer des objectifs prioritaires au regard du nouveau projet associatif. C'est donc au Conseil d'orientation de Strasbourg, en juin 2023, qu'étaient communiqués les 13 objectifs à 24 mois confiés au Compagnon Jocelyn Gac, nouveau directeur du Collège des métiers (cf. *Lettre du CO* n° 84).

Depuis, un travail mené par le Conseil en décembre 2023 nous a conduits à mettre en suspens un des objectifs, celui de créer un centre de recherche. Celui-ci devra être défini plus précisément, le besoin devant répondre à un champ d'activités plus large que celui du Collège des métiers uniquement.

Après 12 mois de travaux, l'objectif de structurer les services fonctionnels qui apparaissait comme un prérequis à l'atteinte de l'ensemble des autres objectifs est quasiment abouti. 8 objectifs se situent à un taux d'avancement de 40 à 60 %, nous permettant ainsi d'envisager une livraison complète des travaux à 24 mois. Les trois objectifs liés à « La



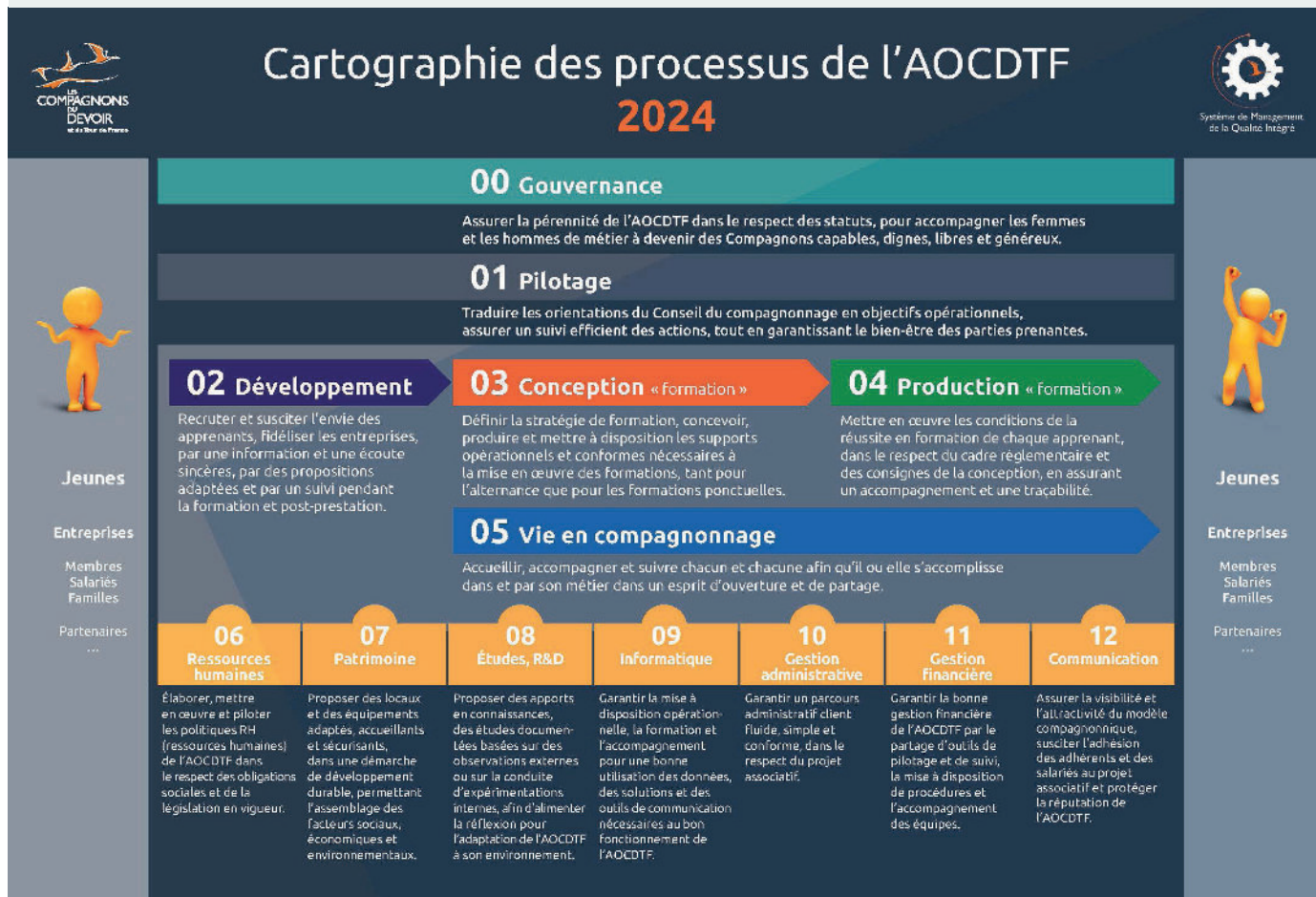
structuration de la démarche numérique», « La contribution à la hausse du nombre de reçus » et « L'inclusion d'une part de compagnonnage dans chaque formation » sont les moins avancés, avec 20 % du travail réalisé à ce jour. ■

## L'accompagnement des formateurs

Avec l'augmentation récente du nombre d'actions de formation, parmi les objectifs fixés au Collège des métiers, le Compagnon Olivier Fronteau s'est vu confier la responsabilité de remettre sur pied l'accompagnement des formateurs. Partiellement constituée à ce jour, c'est une équipe de 4 chargés de mission qui, dès septembre, sera chargée d'accompagner l'ensemble des 335 formateurs d'enseignement pratique sur le terrain. Une première enquête sur leurs pratiques et leurs besoins a donné lieu au déploiement d'un plan d'appui individualisé et à la mise en place d'un parcours d'intégration et de formation. La formalisation d'un référentiel dédié servira prochainement à la mise en œuvre d'un plan de formation offrant la possibilité à chaque maître de stage d'obtenir une qualification professionnelle de formateur. ■

# Le système de management de la qualité intégré (SMQI)

a désormais sa nouvelle cartographie des processus.



## Les travaux sur le Guide de la consultation préalable à l'élection du Premier conseiller

Le groupe de travail constitué lors du Conseil d'orientation de janvier 2024 a présenté ses premières réflexions sur les évolutions possibles du Guide.

S'appuyant sur les retours d'expérience récoltés auprès des Compagnons candidats à la dernière élection, puis des Compagnons en charge de la dernière consultation et du conseiller au Secrétariat et, enfin, d'un échantillon de 6 provinciaux et délégués de métier, les propositions de modification du Guide se concentrent principalement sur deux étapes de la procédure :

1. Prendre le temps nécessaire au Conseil d'orientation de juin qui précède l'année d'élection pour présenter et expliquer le Guide de la consultation préalable afin que chaque élu en comprenne le sens, se l'approprie et puisse plus facilement le mettre en œuvre ;
2. Organiser différemment le Conseil d'orientation de janvier pour que, à son issue, les élus aient une meilleure

compréhension des intentions du ou des candidats et soient plus à même d'animer les débats en province ou dans le corps de métier, jusqu'à l'élection aux Assises.

Une nouvelle version du Guide sera proposée aux élus lors d'un prochain Conseil d'orientation. En fonction de l'importance des modifications proposées, le Guide pourra faire l'objet d'une proposition d'Assises. ■

## Les travaux du plan stratégique : projet 5

Un avancement des travaux dirigés par le Compagnon Jean-Louis Fambon a été présenté aux élus. Intitulé « Des Compagnons en capacité d'incarner et de porter l'objet de l'AOCDF et au cœur de l'accompagnement des jeunes », le projet se divise en trois lots :

1. Réaffirmer et expliquer les enseignements de la Grande Règle aux Aspirants et aux Compagnons, afin que chacune et chacun comprenne ses droits et devoirs et cerne son rôle et ses responsabilités (pilote : Compagnon Patrick Doffémont).

La première phase d'étude du texte de la Grande Règle est terminée et le groupe a rédigé une synthèse de chaque passage, accompagnée d'une série de questions destinées aux lecteurs. Un nouveau groupe, constitué d'un représentant de chaque corps de métier, travaille maintenant sur le mode de transmission. Un autre groupe intégrant des « experts » aura la charge d'interroger nos pratiques en matière d'accompagnement et de transmission, puis d'établir des correspondances entre nos enseignements et les défis auxquels l'association est et sera confrontée.

2. Réinterroger les modalités de vie et d'organisation du Tour de France : accueillir dignement les jeunes et les responsabiliser sur le Tour de France, avec un voyage plus adapté à chacun (pilote : Compagnon Colin Vernet).

Une longue étude auprès des jeunes du Tour de France a été menée pour identifier les points positifs et négatifs autour de 4 thèmes principaux : les conditions matérielles, les conditions du vivre-ensemble, les conditions d'accompagnement et les conditions d'organisation. La suite des travaux vise à proposer des changements pour améliorer ces conditions.

3. Accompagner la mise en œuvre des orientations de l'AOCDF afin qu'elles soient comprises par les Compa-

gnons, les aider à s'en approprier le sens afin qu'ils s'en emparent, l'incarnent et le portent auprès des jeunes (pilote : Compagnon Olivier Ducarouge).

Les travaux du groupe ont permis de faire ressortir les axes d'amélioration suivants :

- La reconnaissance et la formation des responsables bénévoles des métiers et des provinces ;
- Revisiter les fiches de mission des gâches, les compléter, les rendre attractives et moins chronophages ;
- Travailler sur l'information donnée aux Compagnons et rendre compte du travail des élus. ■

## Quelques informations diverses

- Le Compagnon Éric Objois, maroquinier, *Île-de-France le Bien Décidé*, a été engagé comme délégué régional de la région PACA et Corse au mois de juin.
- Une date nationale : le 26 octobre 2024 aura lieu dans chaque province une consultation auprès des itinérants, des sédentaires et des Mères sur les évolutions souhaitées de la cérémonie d'Adoption ; cette grande réflexion sera suivie d'une Adoption l'après-midi. ■



Lettre du Conseil d'orientation • septembre 2024 # 88 • ISSN 1767-0063

Lettre interne de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France  
82, rue de l'Hôtel-de-Ville 75180 Paris Cedex 04 • Téléphone : 01 44 78 22 50

Directeur de la publication : Christian Pons

Crédits photos : © Jules Despretz - ©Thierry Caron / Divergence

Conception, réalisation : Graines d'Octets



[www.compagnons-du-devoir.com](http://www.compagnons-du-devoir.com)